

Les ravageurs matinaux du verger en mars

Автор(и): доц. д-р Недялка Палагачева, Аграрен университет в Пловдив; гл.ас. д-р Павлин Василев, Аграрен университет в Пловдив

Дата: 09.03.2023 Брой: 3/2023



Durant la période où les arbres fruitiers sont aux stades phénologiques de développement « *gonflement des bourgeons* », « *débourrement* » et « *oreille de souris* » pour les espèces à pépins , il existe un risque de développement d'un certain nombre de maladies et d'augmentation de la population de nombreux ravageurs.

Espèces à pépins

Poirier



Psylle commun du poirier

Au printemps, lorsque la température moyenne quotidienne de l'air dépasse 2,5-3 °C, les psylles se déplacent vers les rameaux courts, faibles et en forme de sac et commencent à se nourrir. Les femelles pondent leurs œufs à 8-10°C à la base des rameaux courts, sur l'écorce fissurée et sur les bourgeons. Les larves éclosent vers la fin mars. Les adultes et les larves causent des dégâts en suçant la sève des bourgeons et des pousses du poirier. Outre les dégâts directs, le psylle du poirier transmet une maladie à mycoplasme qui provoque le dessèchement et la mort des vergers de poiriers.

Stratégie de lutte contre le ravageur

L'application en temps opportun de pulvérisations précoces, du stade phénologique « *débourrement* » au stade phénologique « *bouton blanc* », est d'une importance décisive pour limiter la densité de population du ravageur pendant la période de végétation active. La lutte chimique doit être effectuée lorsque les températures restent supérieures à 5°C et lorsque le seuil économique de nuisibilité (SEN) est dépassé : pour les adultes et les larves, 2-3 individus pour 100 bourgeons.

Produits phytopharmaceutiques autorisés :

Decis 100 EC - 12,25 ml/da ; Meteor - 90 ml/100 l d'eau ; Naturalis - 100-200 ml/da ; Oviteks - 2000 ml/da ou 2 x 1000 ml/da ; Sineis 480 SC - 30 – 43,7 ml/da ; Delegate 250 WG - 30 g/da ; Sumi Alpha 5 EC / Somicidin 5 EC / Oasis 5 EC - 0,03%.

Pommier



Anthronome du pommier

Les adultes quittent leurs sites d'hivernation avant le gonflement et le débourrement des bourgeons, à des températures supérieures à 8-10°C. Les charançons se nourrissent principalement des bourgeons à fruits et plus rarement des bourgeons à feuilles. Les femelles pondent leurs œufs dans les boutons floraux formés juste avant la floraison, les perçant avec leur rostre et déposant un œuf à la base des étamines. Les larves se nourrissent à l'intérieur et, à la suite des dégâts causés, les boutons floraux ne s'ouvrent pas, brunissent et restent sur les arbres.

Stratégie de lutte contre le ravageur

La lutte vise les adultes avant la ponte, lorsqu'une densité de population supérieure au seuil économique de nuisibilité (SEN) est établie : 4-6 charançons par arbre ou 15% de bourgeons endommagés.

Produit phytopharmaceutique autorisé : Deka EC / Desha EC / Dena EC / Poleci /

Decis 30 – 50 ml/da.

Espèces à noyau

Prunier



Hoplocampe noir du prunier

Le vol des mouches à scie commence fin mars – début avril, et leur vol massif coïncide avec le stade phénologique « *formation des boutons* » des pruniers. Les femelles pondent des œufs dans le tissu des sépales et plus rarement dans le calice des fleurs encore fermées. Les dégâts sont causés par la fausse chenille, qui se nourrit de l'intérieur des jeunes fruits ; leur intérieur est rempli d'une matière noire fuligineuse et émet une odeur désagréable semblable à celle des punaises.

Stratégie de lutte contre le ravageur

La lutte s'effectue en deux étapes : le premier traitement est dirigé contre les adultes avant la ponte et est effectué avant la floraison. Le deuxième traitement est dirigé contre les fausses chenilles après la floraison. Le

SEN est déterminé par battage : 2-3 mouches à scie/arbre au stade phénologique « *bouton blanc* » des pruniers.

Produits phytopharmaceutiques autorisés : Sumi Alpha 5 EC / Sumicidin 5 EC / Oasis 5 EC - 0,02%.



Cochenille virgule du prunier

Au printemps, les larves deviennent actives à une température moyenne quotidienne de l'air supérieure à 8°C et rampent le long des branches fines. Elles se nourrissent en suçant la sève, leurs pattes s'atrophient et les larves restent immobiles. Sur leur dos, elles accumulent une substance cireuse à partir de laquelle le bouclier se forme. Pendant l'alimentation, elles excrètent du miellat, sur lequel se développent des champignons saprophytes fuligineux, entravant le déroulement normal des processus physiologiques.

Stratégie de lutte contre le ravageur : Au printemps, un traitement doit être effectué contre les larves dès qu'elles deviennent actives.

Produit phytopharmaceutique autorisé : Oviteks - 2000 ml/da ; Pirinex 48 EC - 0,15% ;

Cerisiers



Charançon du cerisier (merisier)

Les adultes apparaissent au printemps à une température du sol de 8-10°C. L'apparition massive du charançon coïncide avec la fin du stade phénologique «floraison » du cerisier. Les dégâts sont causés par les adultes, qui rongent les bourgeons gonflés, les fleurs et les feuilles des cerisiers doux et acides. Ce ravageur cause des dégâts pendant l'alimentation et la ponte. Lorsque l'espèce se multiplie massivement, les fruits ne poussent pas uniformément, restent petits et se déforment.

Stratégie de lutte contre le ravageur : La lutte vise les adultes lorsqu'une densité de population supérieure au seuil économique de nuisibilité (SEN) est établie : 3 charançons /10 rameaux /arbre au stade phénologique de gonflement massif « *des bourgeons* » ou après le stade phénologique «*floraison* ».

Produit phytopharmaceutique autorisé : Meteor - 60-90 ml/100 l d'eau.

Pêchers



Tordeuse orientale du pêcher

En mars, à une température moyenne quotidienne de 14,5°C, les chenilles quittent leurs abris d'hiver et commencent à se nourrir des bourgeons, de l'écorce à l'aisselle des branches, etc. Une chenille endommage 2-3 bourgeons, préférant les bourgeons à feuilles. Elle se déplace ensuite vers les pousses, perçant l'extrémité du bourgeon pour atteindre leur moelle. Une chenille endommage successivement 3-5 pousses. Les pousses endommagées se flétrissent, la partie apicale s'affaisse, se dessèche et une gommose se produit au niveau de la lésion.

Stratégie de lutte contre le ravageur : La lutte vise les chenilles lorsqu'une densité de population supérieure au seuil économique de nuisibilité (SEN) est établie : 3% de pousses endommagées.

Produits phytopharmaceutiques autorisés : Deka EC / Desha EC / Dena EC / Poleci / – 50-70 ml/da ; Coragen 20 SC - 16–30 ml/da ; Meteor - 90 ml/100 l d'eau ; Rapax SBS Europe - 100-200 ml/da ; Sineis 480 SC – 20 ml/da ; Sumi Alpha 5 EC / Sumicidin 5 EC / Oasis 5 EC - 0,02%.